



TARIFS & MODALITÉS 2022/2023

Tarifs, valables pour tout devis validé avant le 31.05.23

Les tarifs sont indiqués par jour de formation et sont donc à doubler dans le cas des formations ayant lieu sur 2 journées.

Formations en INTRA

- Jusqu'à 6 personnes: 230€/ pers.
- De 7 à 12 personnes:200€/ pers.
- De 13 à 16 personnes: forfait de 2400€/ jour

Les formations en Intra ont lieu au sein de la structure qui réserve l'intervention ou au sein d'une salle mise à disposition par le commanditaire.

Possibilité de mutualiser les frais en regroupant des professionnels de plusieurs structures.

Les frais de déplacement sont facturés en sus et au réel, selon le barème d'indemnités kilométriques de l'année en cours pour un déplacement en voiture, et au réel du prix d'achat pour des trajets en train/ avion. Ils sont mis à jour sur la facture dans le cas d'un devis et d'une prestation effectués sur 2 années différentes.

Les frais d'hébergement/ repas sont facturés en sus sur une base forfaitaire de 200€ par jour.

Formations en INTER & À distance

- Financement employeur: 350€
- Financement individuel: 220€ : possibilité de facilité de paiement, en 2, 3 ou 4 échéances, par virement ou chèque. Le solde doit cependant être réglé avant la session de formation.

Les formations en Inter ont lieu dans différentes villes de France, dans des salles louées à cet effet par l'organisme de formation.

Les formations à distance sont effectuées en synchrone, c'est-à-dire en direct, sur le même principe qu'une formation en présentiel, avec des échanges avec la formatrice et les autres participants, et avec projection sur écran partagé du support pédagogique.

Les formations Inter sont maintenues à la condition que 6 personnes minimum soient inscrites.

Les dates, lieux et formations prévues sont affichées et mise à jour sur le site internet www.wildchild.fr et peuvent être communiquées sur simple demande à: formation@wildchild.fr

Réduction de 10%:

- pour les membres du REMI sur présentation de la carte de membre
- pour les membres du réseau Ô P'tit Môme, à préciser lors de l'inscription

L'INSCRIPTION

Les demandes d'inscription se font auprès de Julie Blaix, formatrice, éducatrice de jeunes enfants, référente administrative et pédagogique de l'organisme de formation.

Par mail à formation@wildchild.fr ou par téléphone au 06 73 13 44 63.

Les informations suivantes sont nécessaires pour l'élaboration du devis ou du bon de commande (pour les collectivités territoriales) :

En Intro:

- formation(s) souhaitée(s)
- date souhaitée
- adresse de facturation
- adresse exacte de la prestation
- nombre de participants, noms et fonctions
- nécessité d'aménagement particulier, pour les personnes en situation de handicap ou à besoin spécifique

En Inter et à Distance:

- formation(s) et date(s) souhaitée(s)
- pour les formations en Inter: lieu souhaité
- adresse de facturation
- nombre de participants, noms et fonctions
- nécessité d'aménagement particulier, pour les personnes en situation de handicap ou à besoin spécifique

Pour toute inscription, en signant le devis, le commanditaire ou le participant, s'engage sur l'honneur à ce que son profil corresponde au public défini dans la fiche descriptive, à savoir: professionnels de la petite enfance ou de l'enfance, personnel paramédical et libéral tels que psychomotricien, intervenants en soutien à la parentalité.

A réception des informations, un devis est établi et envoyé, ou un bon de commande pour les collectivités territoriales, accompagné des conditions générales de vente, qui prévalent sur tout autre document.

Le retour signé du devis/bon de commande donne lieu à l'envoi de la convention de formation, du règlement intérieur à destination des stagiaires, et de la facture de l'acompte à verser, sur laquelle figurent les coordonnées bancaires de l'organisme de formation.

L'inscription est définitive lorsque sont transmis :

- le devis/ bon de commande (pour les collectivités territoriales) signé
- le versement de l'acompte (sauf collectivités territoriales) pour les formations Intra
- le versement du solde pour les formations Inter
- la convention de formation signée

Le délai minimum pour une demande d'inscription est de 1 semaine avant la date d'intervention, en fonction des places encore disponibles pour les formations en Inter, et des disponibilités des formateurs pour les formations en Intra.

Dans un délai de 10 à 15 jours avant la date de formation sont envoyées les convocations individuelles, permettant à la fois la confirmation du maintien de la formation, mais également de préciser les éléments suivants:

- les horaires
- le programme détaillé de formation
- l'adresse précise et les détails d'accès (gare/parking/ arrêt de bus les plus proches, possibilités de restauration...)pour les formations en Inter
- les coordonnées de la formatrice
- l'envoi d'un sondage de pré-formation

Dans le cas de formation en Intra, les différents documents sont envoyés au commanditaire, qui s'engage à les transmettre sans délai aux participants.

Pour les formations en Inter et à distance, les informations et documents sont transmis à chaque participant individuellement, par mail.

Pour les formations Inter, il est demandé à chaque participant ou au commanditaire de transmettre un numéro de téléphone portable pour être joignable le jour J en cas de besoin.

LA FACTURATION

Pour les formations en Intra, la facturation se fait en 2 étapes:

- Acompte de 30% à l'inscription
- Solde de la facture au plus tard 15 jours avant la prestation

Pour les formations en Inter et à distance, la facture est établie dès réception du devis signé et le montant total est à régler afin de finaliser l'inscription.

Pour les collectivités territoriales, la facture est à régler au terme de la prestation et dans un délai de 8 jours maximum.

Afin de bénéficier des 10% de remise:

- les membres du REMI doivent envoyer leur carte d'adhésion de l'année en cours.
- Les membres du réseau Ô P'tit Môme doivent transmettre leur nom et prénom pour vérification sur la liste transmise par le réseau.

Les paiements sont à effectuer par chèque à l'ordre de Wild Child Group ou par virement bancaire.

BNP PARIBAS

IBAN: FR76 3000 4020 3500 0100 7303 083

BIC: BNPAFRPPXXX

Dans le cas de paiement par virement, la référence de la facture est à préciser afin de faciliter la gestion comptable.

LE FINANCEMENT

- Financement individuel

Le tarif individuel indiqué dans la grille tarifaire est applicable uniquement pour les personnes payant elles-mêmes leur formation, sans prise en charge employeur. Ce tarif n'est donc pas applicable pour les formations en Intra.

- Financement OPCO/ CPF

L'organisme de formation est certifié Datadock et Qualiopi au titre de l'action de formation sous le numéro de déclaration de l'activité 84 74 03939 74.

Une prise en charge par votre OPCO peut donc être possible selon les conditions fixées par celui-ci. Les démarches sont à effectuer par le commanditaire de la formation.

Dans le cas d'un règlement par un organisme financeur (OPCO, AGEFICE, FIFPL...), un chèque de caution de la totalité de la facture est exigé pour valider l'inscription.

Ce chèque est automatiquement détruit lors de la réception du paiement par l'organisme financeur.

Le commanditaire s'engage également à transmettre, dès réception, l'accord de prise en charge.

L'organisme de formation se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution dans 2 cas:

- S'il n'a réceptionné ni le paiement, ni l'accord de prise en charge, au plus tard 15 jours après la prestation.
- Si le client n'a pas effectué la demande de remboursement, et transmis la confirmation de cette demande, sous un délai de 15 jours après la session de formation

Les formations ne sont pas accessibles via le Compte Personnel de Formation (CPF).

HORAIRES

Les formations ont lieu de 9h à 17h, incluant 1h de pause pour le déjeuner. Les horaires peuvent être adaptées sur demande des participants ou de l'organisme de formation, dans le cadre d'une adaptabilité réciproque.

Il est demandé aux participants d'être présents au plus tard 5mn avant le début de la session, ou de prévenir en cas de retard; dans ce cas et par respect pour les autres participants, la session débutera et le retardataire prendra en cours de route.

INCLUSION & ACCESSIBILITE

Tout est mis en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques de chacun. Dans ce sens, nous travaillons en partenariat avec Cap Emploi pour aménager les temps, les espaces, les supports et contenus afin qu'ils soient accessibles à tous. Les aménagements possibles sont élaborés au cas par cas, de manière individualisée en fonction des besoins et demandes de chacun.

Les salles louées sont systématiquement aux normes PMR.

Un temps de préparation supplémentaire peut être nécessaire à l'élaboration des aménagements; nous encourageons donc chacun à nous contacter au plus tôt, et au minimum 1 mois avant la date de formation prévue.

Charline Cachat, formatrice et infirmière puéricultrice, est la référente handicap de l'organisme de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

Méthodes pédagogiques

Les formations, en fonction des thèmes et du contenu, sont composées de différentes méthodes pédagogiques parmi les suivantes:

-la méthode interrogative: il s'agit de temps pendant lesquels le formateur alterne entre questionnements aux stagiaires, écoute et échanges. C'est aussi une manière de partager les différentes pratiques professionnelles, d'y réfléchir en groupe, et de se nourrir des connaissances et pratiques de chacun.

-la méthode active: les stagiaires sont au cœur des apprentissages par le biais d'ateliers, de mises en situations, de brainstorming..

-la méthode démonstrative: le formateur transmet des éléments théoriques (démonstration), puis il fait faire aux stagiaires (expérimentation), et enfin leur fait dire (reformulation) pour évaluer la compréhension des éléments.

Toutes ces méthodes permettent aux stagiaires de mettre du sens et de la cohérence, en participant activement à l'acquisition des savoirs, des savoirs faire et des savoirs être qui leur sont transmis.

Supports pédagogiques

Le jour de la formation, le support pédagogique est composé d'une présentation projetée sur mur blanc ou un écran qui comporte des informations écrites, des photos et des vidéos

Un dossier est remis à chaque participant, reprenant en version papier une partie des éléments transmis dans la présentation projetée.

Dans le cadre des formations à distance, le support est envoyé par mail, en format PDF, la veille de la session de formation.

Pour chaque formation, une bibliographie est proposée aux stagiaires, permettant à ceux qui le souhaitent, de poursuivre et de peaufiner leur connaissances.

Une partie des ouvrages est également apportée par les formateurs, permettant ainsi de consulter et feuilleter les livres sur place lors des pauses ou en fin de journée.

Sondage de pré-formation

En Intra:

Lors de l'inscription, un échange avec le commanditaire est effectué par téléphone ou par mail, afin de savoir les attentes spécifiques par rapport au thème de la formation choisie et aux pratiques professionnelles déjà en place dans l'établissement.

Puis, lors de l'envoi des convocations au commanditaire, un lien vers un sondage en ligne est transmis, pour récolter les réponses à titre individuel et anonyme. Le commanditaire a la responsabilité de transmettre ce lien aux participants.

En Inter et à distance:

Lors de l'envoi de la convocation, un lien vers un sondage de pré-formation est transmis par mail. Ce sondage se fait en ligne, de manière individuelle et anonyme.

L'objectif de ce sondage est de cerner les pratiques professionnelles en place et d'adapter les interventions des formateurs pour qu'elles soient au plus proche des besoins de chacun. L'anonymat est choisi pour permettre à chacun de s'exprimer sans crainte de jugement.

La participation à ce sondage n'est pas obligatoire mais elle est néanmoins fortement recommandée, pour une meilleure efficacité de l'action de formation.

Matériel utilisé

Les formateurs utilisent leur propre rétroprojecteur, et louent des salles équipées d'écran de projection.

Lors des interventions en Intra, il est convenu avec le commanditaire de la mise à disposition d'un mur blanc ou d'un écran de projection, ainsi que d'un code d'accès à une connexion Internet.

Les formations à distance sont faites par le biais de Microsoft Teams. Un ordinateur ou une tablette avec caméra et haut débit sont donc indispensables.

Le lien de connexion est envoyé lors de l'envoi de la convocation, et un test de connexion est proposé aux participants qui le souhaitent, quelques jours avant la session de formation. Le créneau pour le test est défini conjointement entre les participants et la référente administrative en fonction des disponibilités de chacun.

SUIVI DE L'EXÉCUTION

Afin de pouvoir suivre l'exécution de l'action de formation, tous les stagiaires ont pour obligation de signer la feuille de présence mise à disposition chaque demi-journée.

Pour les formations à distance, une feuille d'émargement est envoyée par mail et est à retourner signée en fin de journée au plus tard (scannée ou photographiée).

Les absences de dernière minute sont à justifier au plus tôt à la formatrice. Dans le cas d'une formation financée par l'employeur, la référente administrative en informe immédiatement le commanditaire.

Les absences et abandons de formations, ainsi que leurs causes sont recensés dans un registre prévu à cet effet.

Une attestation d'assiduité et de formation est remise à chaque participant au terme de la session de formation. Cette attestation est envoyée au format numérique au commanditaire pour les formations Intra, et à chaque participant pour les formations Inter.

MODALITÉS D'EVALUATION

- L'évaluation des acquisitions: elle permet de voir si les stagiaires ont acquis les différents éléments transmis lors de la formation. Elle est matérialisée par un quizz des acquis en fin de journée, sur support papier, mais également par des questions lors des échanges dans la journée. C'est cette évaluation qui permet au formateur de savoir si les objectifs sont atteints par les stagiaires.

L'envoi d'une attestation d'assiduité et de formation est effectuée après analyse des évaluations. Le document est transmis par voie dématérialisée uniquement, au commanditaire pour les formations Intra, et aux participants pour les formations Inter et à distance.

- L'évaluation de la satisfaction "à chaud": faite directement en fin de formation, sur support papier, elle permet au formateur de connaître la satisfaction des stagiaires quant aux informations transmises, aux méthodes utilisées, au rythme de progression de la journée.

- L'évaluation de la satisfaction "à froid": elle est envoyée entre 2 à 4 mois après la formation, et a pour but de vérifier si l'action de formation a permis de faire évoluer les pratiques sur le long terme et de manière durable, ou le cas contraire, de cerner les freins et limites rencontrés par les professionnels. L'évaluation à froid est envoyée par mail sous forme de questionnaire en ligne. Un support papier peut être transmis sur demande.

Les retours de ces évaluations sont précieux pour les formateurs, car ils leur permettent de faire évoluer leurs pratiques pour qu'elles soient au plus proche des besoins des professionnels et des réalités de terrain.

Toutes remarques et critiques sont intéressantes à exploiter et sont donc les bienvenues! Elles sont recensées dans un registre prévu à cet effet, et font l'objet de mesures correctives dans une démarche d'amélioration continue.

TAUX DE SATISFACTION

Les taux de satisfaction obtenus suite aux évaluations sont mis à jour sur le site Internet chaque mois.

Pour les consulter, rendez-vous sur la page <https://wildchild.fr/formations>

Les commentaires des anciens stagiaires sont également disponibles sur cette même page.

REFUS D'INSCRIPTION

L'organisme de formation se donne le droit de refuser l'inscription dans les cas suivants:

- facture impayée pour une prestation précédemment effectuée
- demande provenant d'une personne ne correspondant pas au public défini pour les formations

REPORT ET ANNULATION

Les conditions de report ou d'annulation à l'initiative du client ou à l'initiative de l'organisme de formation sont définies dans les conditions générales de vente (CGV).

Celles-ci sont envoyées avec le devis lors d'une demande d'inscription et disponibles sur le site internet ainsi que sur simple demande à l'adresse suivante: formation@wildchild.fr

RÉCLAMATIONS

Pour toute réclamation, vous pouvez:

- contacter la référente administrative par mail à formation@wildchild.fr
- remplir un formulaire anonyme en ligne via le lien suivant <https://fr.surveymonkey.com/r/6FH8T9K>

Les réclamations sont recensées dans un registre prévu à cet effet, et font l'objet d'une analyse et d'une action corrective.

Parce que ce sont des êtres dotés d'émotions et d'affects qui traitent ces demandes, et que l'erreur est humaine, nous demandons à ce que les réclamations soient exprimées avec respect.

LITIGES

En cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable.

A défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;

- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine – 75001 PARIS.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les participants et les commanditaires n'ont pas le droit, sauf accord préalable de Wild Child :

- D'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et/ou distribuer le support de formation à l'exception de ce qui est prévu aux Conditions Générales transmises avec le devis
- De désassembler, décompiler et/ou traduire le support de formation, sauf dispositions légales contraires et sans possibilité de renonciation contractuelle
- De sous licencier, louer et/ou prêter le support de formation
- D'utiliser à d'autres fins que la formation le support associé
- De former d'autres personnes à cette pédagogie.

LES FORMATEURS

Charline Cachat- Référente handicap

Fondatrice de Wild Child, Charline a débuté sa carrière en tant qu'infirmière en oncologie/hématologie/soins palliatifs et a ensuite obtenu sa spécialisation d'infirmière puéricultrice, qu'elle a passé dans un service de réanimation néonatale.

Après une expérience en P.M.I (Protection Maternelle et Infantile), elle a pris la direction d'un multi accueil de 34 berceaux, mais s'est rapidement rendue compte que sa vision professionnelle n'était pas en lien avec l'accueil du jeune enfant dans cette structure.

Elle a donc décidé d'écrire et de créer son propre projet, mettant en avant les valeurs qu'elle souhaitait prôner ; c'est ainsi que « Wild Child » est né, avec comme SOCLE PEDAGOGIQUE la Nature.

Suite à de nombreuses sollicitations sur la mise en pratique de cette pédagogie par la nature et tout ce qu'elle englobe et implique en EAJE (établissement d'accueil du jeune enfant), Charline s'est lancée dans le projet de créer un organisme de formations, afin d'accompagner les professionnels de la petite enfance et de l'enfance dans cette démarche.

Elle a dans ce sens suivi une formation de formateur pour adultes.

L'organisme de formation est ainsi né en décembre 2020 et propose ses interventions depuis Janvier 2021.

" Reconnecter les enfants à la Nature, ce formidable terrain pédagogique, en leur mettant à disposition des zones d'explorations naturelles inspirées des "crèches en forêt" scandinaves, là est l'objectif premier de Wild Child.

Quel est votre plus beau souvenir d'enfance ? Je parie pour une anecdote nature : course d'escargots, cabane dans les bois, ramasser (et manger !) des myrtilles..

Dans la Nature, l'enfant a le droit de se déplacer seul, de toucher, grimper, se salir, se cacher, observer, sentir. Être à l'extérieur répond parfaitement aux besoins de développement du corps humain, grâce à de nombreux stimuli qui peuvent être explorés par l'imaginaire et la créativité, avec sa faune et sa flore variées, ainsi que les changements saisonniers et climatiques suscitant curiosité et découvertes ! L'enfant met alors tous ses sens en éveil.

Et si nous repensions l'accueil du jeune enfant en revenant à l'essentiel? "

Julie Blaix - Référente administrative & pédagogique

Éducatrice de jeunes enfants diplômée d'Etat en 2006, Julie a exercé en France, en Angleterre et au Canada, en structure collectives et en accueil individuel.

Après plusieurs années sur le terrain et dans le vif du sujet auprès des enfants, elle a eu envie d'explorer d'autres aspects du métier et s'est orientée vers un poste à responsabilité, en tant que référente technique de micro-crèche, poste qu'elle a occupé pendant 6 ans.

Puis, ayant à coeur que les enfants et les familles soient accueillis avec bienveillance, respect et confiance, et forte de valeurs écologiques et environnementales bien ancrées, elle a souhaité donner un nouvel élan à sa carrière et a choisi de rejoindre l'organisme de formation Wild Child, afin d'accompagner les professionnels dans des pratiques plus respectueuses de Vivant.

Elle est depuis novembre 2021, formatrice pour adultes certifiée.

Elle souhaite ainsi faire sa part de colibri, et rejoindre cette belle citation de Ghandi " *Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde*"

LES FORMATEURS EN PRESTATION DE SERVICE

Mahé Corolleur

Educatrice Montessori AMI, Mahé a travaillé à l'école Montessori d'Argentière et a participé à la création de l'école Montessori des Glaciers dont elle sera la directrice.

Elle est également consultante en éducation certifiée Méthode FILLIOZAT, et professeure de Yoga certifiée, activités qu'elle exerce en libéral.

Ayant plusieurs cordes à son arc, en plus d'accompagner les parents et les enfants vers un quotidien plus respectueux de leurs besoins, et empreint de bienveillance, Mahé propose ses services et tant que formatrice en prestataire de service pour Wild Child.

Elle accompagne ainsi les professionnels en leur donnant des outils vers des pratiques alternatives et répondant aux besoins de chacun.

Elle aime transmettre, selon la citation d'Isabelle Filliozat, que *"L'amour ce n'est pas une récompense, c'est un carburant"*

Olga Mayela

Je suis Infirmière Diplômée d'Etat depuis sept ans en petite enfance.

L'ensemble de mon projet professionnel est tourné autour du domaine de la petite enfance.

En 2004 après l'obtention de mon baccalauréat sciences et technologie de laboratoire à Paris, je rentre dans le milieu du travail en tant fille au pair ainsi qu'auxiliaire parentale.

En 2009 je quitte Paris afin de concrétiser mon rêve celui de devenir Infirmière puéricultrice.

J'occupe donc un poste d'agent de stérilisation au sein de l'hôpital de Troyes.

Après l'obtention de mon diplôme en 2014, j'occupe d'abord un poste d'infirmière scolaire puis d'infirmière en section au sein d'une crèche. Je décide en suite d'acquérir de nouvelles expériences et compétences en postulant au rectorat de la Guyane.

C'est ainsi que durant l'année scolaire 2015-2016 j'exerce au collège Kartadinama à Grand Santi.

Je m'installe à Kourou en Octobre 2016 en occupant le poste d'infirmière adjointe à la direction au sein de la crèche Le Néoclub les Petites Frimousses.

J'ai également travaillé au sein de la crèche Mo Pitit à Macouria ainsi que la crèche collective de Kourou.

Actuellement je suis infirmière adjointe à la direction au sein d'une crèche familiale et formatrice pour adultes.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter la référente administrative, qui vous répondra ou transmettra votre demande à la personne concernée.

formation@wildchild.fr

06.73.13.44.63